

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 20 septembre 2023

Délibération n°DE_2023_09_004

Nombre de délégués : 24 Quorum : 13 Votants : 13 dont 1 suppléants	RF Préfecture de la Meuse
	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/09/2023 055-200088961-20230920-DE_2023_09_004-DE

L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre, à 17 heures 00, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 13 septembre 2023, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Julien DIDRY.

Ont pris part au vote :

Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Fabrice BEAUMET, Monsieur Régis BROCARD, Madame Dominique AARNINK GEMINEL, Monsieur Eric DUMONT, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Pascal PIERRE, Monsieur Romuald LEPRINCE, Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Monsieur Jean-Paul COLIN, Monsieur Stephane PERRIN

Madame Dominique AARNINK GEMINEL est désignée secrétaire de séance.

8.9 - Présentation du projet de réalisation de podcast audio dans le cadre du CTEAC

Contexte

Le PETR du Pays de Verdun coordonne le CTEAC (Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle) à l'échelle des 8 intercommunalités du nord meusien. Ce dispositif vise à rendre l'art et la culture accessibles aux enfants et aux jeunes de 0 à 25 ans.

Le PETR veut faire réaliser un outil de communication sur le Cteac, en y associant un groupe de jeunes en rupture (déscolarisés ou sous-main de justice...) à qui il sera proposé de découvrir l'audio numérique et ses métiers.

Ce groupe de 5 à 8 adolescents/ jeunes adultes sera accompagné par un journaliste et par un artiste sonore pour créer une mini-série sous forme de podcast audio autour d'un projet d'éducation artistique et culturelle (EAC) mené dans une école primaire du Grand Verdun ou alentours.

Chacune des étapes de ce projet d'EAC fera l'objet d'une enquête journalistique avant d'être mise en onde avec l'artiste :

- les échanges entre les différents partenaires de l'action (enseignants, artistes et coordinateurs)
- les ateliers de pratique artistique auxquels participent les élèves
- les spectacles proposés dans le cadre de ce parcours.
- la restitution publique finale
- les bilans respectifs.

Le podcast audio fera ensuite l'objet d'une diffusion sur les plateformes dédiées et dans différents points d'écoute du Pays de Verdun.

Enjeux

Réalisation d'une mini-série sous forme de podcast audio sur le thème de l'éducation artistique.

Découverte des métiers du journalisme, du son et du spectacle.

Projet de découverte de l'audio numérique avec un groupe de jeunes en rupture .

Calendrier

16 séances de 3h se dérouleront sur le premier semestre 2024.

Le planning précis sera fonction du calendrier du projet fédérateur mené par l'école (ateliers et représentations), des disponibilités du groupe participant (Ecole de la 2^{ème} Chance ou SPIP), de celles du journaliste et de l'artiste sonore.

Les consultations et devis seront lancés dès fin septembre 2023.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES TTC		RECETTES	
Interventions, production, diffusion	17 000.00 €	LEADER (80 %)	13 600.00 €
		PETR (20 %)	3 400.00 €
TOTAL	17 000.00 €	TOTAL	17 000.00 €

Pour mener à bien ce projet, il vous est demandé de bien vouloir :

- acter le principe de réalisation d'un outil de communication artistique et numérique sur le CTEAC,
- désigner le PETR du Pays de Verdun comme porteur du projet et coordinateur de sa bonne exécution,
- valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- prévoir d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de cette prestation,
- autoriser le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de la présente décision.

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité moins une abstention, le Conseil Syndical

ACTE le principe de réalisation d'un outil de communication artistique et numérique sur le CTEAC,

DESIGNE le PETR du Pays de Verdun comme porteur du projet et coordinateur de sa bonne exécution,

VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus,

PREVOIT d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de cette prestation,

AUTORISE le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de la présente décision.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président

Julien DIDRY

